



CH-3003 Bern, GS-UVEK

Courrier A

Aux milieux concernés selon annexe

Berne, le 17 avril 2013

Modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST): audition des milieux concernés

Madame, Monsieur,

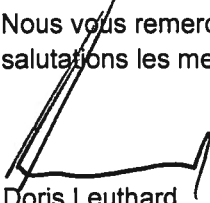
Conformément à l'art. 10 de la loi fédérale sur la procédure de consultation (Loi sur la consultation, LCo; RS 172.061), nous vous soumettons en annexe le projet de modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST; RS 784.101.1).

Le projet propose de revoir le calcul des prix pour l'utilisation d'un réseau de télécommunication. Les modifications ont pour objectif non seulement d'appliquer dans les faits les conclusions du Conseil fédéral esquissées dans ses deux rapports d'évaluation du marché des télécommunications, mais aussi de tenir compte des développements techniques. D'une part, le calcul des prix des canalisations de câbles doit davantage reposer sur les coûts réels, vu qu'une duplication de cette infrastructure n'est économiquement pas opportune. D'autre part, des dispositions plus précises sont prévues, afin que la fixation des prix pour l'accès totalement dégroupé au raccordement d'utilisateur facilite le passage à la technologie actuelle. Enfin, l'interdiction légale de discrimination doit être concrétisée en ce qui concerne le rapport entre les prix de gros et les prix de détail (effet de ciseau).

Nous vous invitons à nous communiquer votre avis d'ici le **21 juin 2013**, soit par écrit à l'Office fédéral de la communication, rue de l'Avenir 44, Case postale, 2501 Bienne, soit par courriel à tc@bakom.admin.ch. D'autres exemplaires des documents d'audition peuvent être obtenus aux adresses précitées ou téléchargés sur le site www.bakom.admin.ch (Documentation -> Législation -> Consultations).

Une fois l'audition terminée, les avis recueillis seront publiés sur l'internet.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Doris Leuthard', with a stylized flourish at the end.

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Annexes:

- projet de modification OST (d, f, i)
- rapport explicatif (d, f, i)
- liste des destinataires